



LES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES
CULTURELS :
DES RETOMBÉES
CONCRÈTES
ET DURABLES

Table des matières

1	Introduction	3
2	Présentation du ROCAJQ	4
3	Présentation des membres	5
3.1	Les Muses : Centre des arts de la scène	5
3.2	Oxy-Jeunes	6
3.3	Atelier 19	6
3.4	Café Graffiti	7
4	Historique des démarches	9
4.1	Démarches en culture	9
4.2	Démarches en éducation	10
5	Proposition : création d'une structure de financement inédite	11
6	Quatre raisons de financer nos organismes	12
6.1	Ils sont innovants sur les plans social et artistique	12
6.2	Ils offrent de l'éducation artistique dans un cadre unique	13
6.3	Ils mettent en place les conditions optimales pour une véritable transformation sociale	13
6.4	Ils comptent de nombreux appuis dans leur milieu	14
7	Conclusion	15
8	Liste des annexes	16

Introduction

Le recours à l'art et au processus créatif est fréquent dans les organismes communautaires qui interviennent auprès des jeunes. Ce sont des outils précieux pour développer l'estime de soi des adolescent·e·s et des jeunes adultes et certaines compétences socioprofessionnelles. On leur reconnaît aussi des bienfaits quant à la prévention de certains comportements à risque et problématiques sociales (consommation, décrochage scolaire, etc.).

Les Muses : Centre des arts de la scène, Oxy-Jeunes, Atelier 19 et le Café Graffiti ont fait le choix de la culture comme principal champ d'intervention. Ils ont fait le pari, il y a plus de vingt ans pour certains, que la pratique artistique peut avoir des retombées importantes sur la santé et le mieux-être des personnes tout en contribuant au développement social des communautés. Leurs approches, différentes dans la forme, mais similaires dans les impacts observés, se situent à cheval entre la culture, l'éducation et l'intervention sociale.

Ces organismes comptent de nombreux appuis dans leur communauté. Pourtant, leurs démarches pour obtenir du financement récurrent à leur mission se sont toujours soldées par des refus. Leurs pratiques innovantes, autant sur le plan social qu'artistique, n'ont jamais trouvé de port d'attache ministériel. C'est au coût de bien des efforts qu'ils parviennent à assurer une fragile pérennité à leur modèle d'intervention.

Nous vous invitons, dans les prochaines pages, à découvrir ces quatre organismes et à réfléchir avec nous à une façon d'en assurer la survie. Dans le contexte actuel, où il nous faut trouver des moyens pour favoriser le vivre-ensemble et où l'on cherche à solidifier le tissu social, ces organismes offrent des solutions concrètes, éprouvées et somme toute, peu coûteuses.

2. Présentation du ROCAJQ

Fort de ses 40 ans d'existence, le ROCAJQ assure à ses 58 membres un soutien et un accompagnement dans leur développement. Le ROCAJQ se veut, pour les organismes membres, un carrefour où le transfert des connaissances et des savoirs et où le développement d'un réseau d'entraide et d'apprentissage sont l'adage de tous les jours. Par ces échanges dans les différentes pratiques d'intervention, les organismes membres du ROCAJQ ont développé une solide expertise pour rejoindre les jeunes les plus éloignés des réseaux habituels.

Le ROCAJQ a pour mission de :

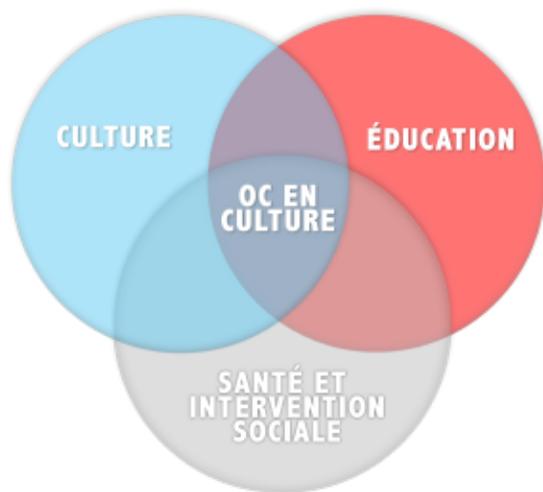
- regrouper les organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec;
- promouvoir et développer l'approche globale communautaire et l'action communautaire autonome;
- informer, sensibiliser et éduquer la population aux réalités jeunesse;
- contribuer aux débats sur les enjeux jeunesse et sur les enjeux sociétaux;
- favoriser la collaboration, l'échange et la concertation entre ses membres et avec les autres partenaires et collaborateurs.

Mentionnons également que le ROCAJQ est le seul regroupement national à se consacrer entièrement à la jeunesse en plus d'être représentatif de l'ensemble des réalités que vivent les jeunes, et ce, dans un vaste éventail de domaines (emploi, culture, santé et services sociaux, hébergement, éducation, immigration, milieu de vie, loisirs). Notre regroupement a pour ambition de travailler avec des organismes ayant différentes vocations et estime qu'il en existe plus de 200 qui n'ont toujours pas de regroupement provincial. Nos organismes travaillent avec sept ministères différents et soutiennent une grande variété de mesures gouvernementales. Le ROCAJQ est un acteur essentiel dans l'intervention et l'accompagnement de la jeunesse vers l'autonomie. Avec nos nombreux partenaires, nous sommes une ressource incontournable d'où germe l'innovation sociale.



3. Présentation des membres

Nos organismes jeunesse culturels se retrouvent au croisement des champs de la culture, de l'éducation et de l'intervention sociale.



Culture : les organismes communautaires culturels contribuent activement à l'écosystème culturel québécois en participant à l'éclosion de nouveaux talents, en démocratisant la pratique artistique, en favorisant une meilleure représentation de groupes vivant de l'exclusion sociale et en engageant des artistes professionnel·le·s.

Éducation : les organismes communautaires culturels font de l'enseignement artistique qui peut être professionnel (Muses, Café Graffiti) ou amateur (Oxy-Jeunes, Atelier 19).

Santé et intervention sociale : les organismes communautaires culturels travaillent à l'inclusion sociale des personnes marginalisées, à la reconnaissance de leur potentiel créatif et au développement de leur plein potentiel (estime de soi, habiletés sociales, etc.).

3.1. Les Muses : Centre des arts de la scène

Culture : favorise l'intégration professionnelle d'artistes atypiques au milieu culturel québécois et engage des artistes professionnel·le·s comme enseignant·e·s.

Éducation : forme des artistes professionnel·le·s en art de la scène.

Santé et intervention sociale : œuvre pour une reconnaissance et une meilleure représentation des personnes handicapées.

Fondé en 1997, Les Muses : Centre des arts de la scène offre une formation professionnelle en théâtre, danse et chant à temps plein aux personnes vivant avec un handicap (intellectuel, troubles envahissants du développement, troubles du spectre autistique, limitations physiques ou sensorielles). Cette école unique au Canada vise à former des artistes multidisciplinaires qui pourront s'intégrer au milieu artistique professionnel. Les élèves des Muses sont âgé·e·s en moyenne entre 21 et 35 ans et y ont été admis·es par un processus d'audition. Les artistes des Muses percent le petit et le grand écran et partagent la scène avec les plus grands¹. Les artistes et créateurs qui côtoient les élèves des Muses reconnaissent leur qualité d'interprète et leur professionnalisme.

Au fondement de cet organisme, il y a la conviction que les artistes atypiques sont des artistes à part entière et doivent être reconnu·e·s dans le milieu culturel québécois. Pour que la culture soit résolument inclusive et diversifiée, il est essentiel d'octroyer aux personnes vivant avec un handicap tous les outils pour exprimer leur créativité. En développant des techniques et habiletés dans les arts de la scène, celles-ci s'épanouissent, s'expriment, prennent conscience de leur potentiel et apprennent à aller au bout d'elles-mêmes. La présence des personnes handicapées dans nos productions permet à celles-ci de s'approprier leur propre image et d'être représentées de la manière la plus juste possible. Elle pousse le public et la société en général à se questionner sur les normes et conventions sociales.

Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), près de 10 % de la population aurait une incapacité². Pourtant, les personnes présentant une limitation intellectuelle et physique sont presque complètement absentes de nos productions culturelles. Notons que c'est uniquement en 2007 que le Canada a signé la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées qui, à l'article 30, engage les états signataires à « donner

¹ La compagnie de théâtre Joe, Jack et John et les compagnies de danse Maïgwenn et les Orteils et les Productions des pieds des mains font régulièrement appel aux artistes des Muses. Le film *Gabrielle* de Louise Archambault (2013) a fait rayonner l'école grâce au talent de Gabrielle Marion-Rivard. On a également pu voir Geneviève Morin Dupont dans la série télévisée *Unité 9*.

² Selon des données de 2012, « 4,9 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité grave ou très grave (315 640), 1,7 % ont une incapacité modérée (109 110) et 3,0 % ont une incapacité légère (191 990) ». Repéré à <https://m.ophq.gouv.qc.ca/office/faq/faq-statistiques.html>

aux personnes handicapées la possibilité de développer et de réaliser leur potentiel créatif, artistique et intellectuel³ ». Les Muses : Centre des arts de la scène est, depuis plus de 20 ans, un pionnier dans cet effort pour faire voir et entendre les artistes atypiques. Il a compris que l'intégration des personnes handicapées à la vie culturelle va beaucoup plus loin qu'un accès facilité aux lieux de diffusion artistique.

3.2. Oxy-Jeunes

Culture : soutient la pratique artistique en amateur, offre une vitrine à la création jeunesse, rend accessible le loisir culturel aux jeunes en marge et reconnaît les jeunes comme des citoyen·ne·s culturel·le·s à part entière.

Éducation : offre du soutien et de l'accompagnement aux jeunes pour développer leurs compétences et leurs passions artistiques, dans un cadre extra-scolaire supervisé par des artistes et médiateurs·trices culturel·le·s professionnel·le·s.

Santé et intervention sociale : vise l'épanouissement psychosocial des jeunes, spécifiquement ceux et celles en situation de défavorisation, et une société inclusive, à l'aide d'une approche basée sur l'expression et la création artistique, en collaboration et en complémentarité avec des partenaires sociaux jeunesse.

Depuis 1985, Oxy-Jeunes offre des espaces de création accessibles aux jeunes de 12 à 17 ans et met à leur disposition des infrastructures de création et de diffusion (studio de pratique, instruments de musique, installations scénique et multimédia, salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 60 spectateurs) et des artistes qui les accompagnent dans leurs projets créatifs.

Pour Oxy-Jeunes, les jeunes sont des citoyen·ne·s culturel·le·s à part entière : on leur donne les moyens de contribuer à la collectivité en y présentant leur savoir-faire et en faisant entendre leur voix. On reconnaît leur potentiel expressif, créatif et critique et on souhaite qu'ils et elles le développent au maximum. C'est pourquoi on leur a aménagé cet espace qu'ils et elles peuvent s'approprier et construire à leur image. Oxy-Jeunes offre aussi une vitrine à la fois virtuelle et physique pour la diffusion des œuvres jeunesse dont la pertinence et la qualité sont trop souvent sous-estimées. Les jeunes présentent une vingtaine de spectacles par année à Oxy-Jeunes et dans différents parcs ou lieux publics de la ville.

Dans l'espace Oxy-Jeunes, situé à l'extérieur des établissements scolaires, les adolescent·e·s ont le champ libre pour explorer, expérimenter et apprendre de nouvelles techniques artistiques, à leur rythme et dans un environnement sans jugement. Cet espace en est un d'échanges et de rencontres : des jeunes aux profils variés s'y croisent et tissent des amitiés. Environ 50 % de ces jeunes sont à risque, 60 % sont des immigrant·e·s de 1^{re} et 2^e génération et 65 % sont issu·e·s de quartiers défavorisés. Oxy-Jeunes est également doté d'un studio mobile pour aller à la rencontre des jeunes partout dans la ville. Ce sont plus de 250 activités de mentorat, d'ateliers et de sorties qui ont été offertes en 2016-2017.

À travers leur parcours créatif, les jeunes artistes d'Oxy-Jeunes font l'acquisition d'outils et de compétences qui les suivent toute leur vie : estime de soi, autonomie, curiosité, créativité, participation citoyenne, travail d'équipe, respect des pairs, etc. L'organisme participe ainsi à la prévention du décrochage scolaire et des comportements à risque, en fournissant à ces adolescent·e·s en quête d'identité, une expérience émancipatrice.

3.3. Atelier 19

Culture : crée une galerie d'art communautaire à ciel ouvert constituée de murales et d'œuvres collaboratives et intergénérationnelles et offre des ateliers animés par des artistes professionnel·le·s de la région.

Éducation : offre aux jeunes en difficultés d'adaptation scolaire ou sociale de réaliser des apprentissages valorisants et enrichissants par l'entremise de projets artistiques, éducatifs et communautaires.

Santé et intervention sociale : prévient la marginalisation et l'exclusion des enfants, des adolescent·e·s et de leur famille en développant différentes actions de prévention et d'éveil par la créativité.

Depuis sa fondation en 2001, Atelier 19 conçoit des centaines de projets créatifs qui sollicitent la participation d'une grande variété de citoyens et citoyennes et d'artistes de la relève et professionnel·le·s. Situé à Granby, il contribue au rayonnement de la culture et de la pratique artistique en région. Que ce soit à travers la création d'œuvres collectives ou les ateliers qu'il propose, Atelier 19 souhaite aussi sensibiliser la communauté à l'environnement, il est d'ailleurs engagé depuis plusieurs années dans les festivités du Jour de la Terre. Atelier 19 croit beaucoup en ce qui peut émerger des processus de création collectifs.

³ ONU. (2008). Repéré à <http://www.un.org/french/disabilities/default.asp?id=1414>

La somme des efforts individuels accorde plus de force aux oeuvres et remplit de fierté les participant·e·s qui y ont contribué à la hauteur de leurs talents et de leurs habiletés. Il a d'ailleurs créé une véritable galerie d'art communautaire à ciel ouvert : sur les murs des écoles, dans les parcs et dans certains édifices d'entreprises partenaires comme les Caisses Desjardins, on peut admirer les œuvres collectives créées par la communauté elle-même.

Au cœur de la mission d'Atelier 19, il y a cette volonté d'accompagner, par l'art et la créativité, les jeunes avec des problèmes d'adaptation ou d'apprentissage. On offre des ateliers à des jeunes du primaire et du secondaire en adaptation scolaire et à des jeunes adultes en réorientation professionnelle. Tous les ateliers ont été conçus pour amener les jeunes à mieux se connaître et se comprendre par l'expression artistique tout en expérimentant une variété de techniques. À titre d'exemple, à la fin des ateliers des Elfes, les élèves qui viennent pour la plupart de milieux dysfonctionnels, ont une plus grande facilité à communiquer leurs émotions et à entrer en relation avec les autres.

Les projets d'Atelier 19 sont aussi très souvent intergénérationnels. La population de Granby est particulièrement âgée : en 2016, le pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus atteignait 22,3 %, alors que la moyenne québécoise était de 18,3 %⁴. Dans cette municipalité de région où tout est pensé pour les personnes âgées, les jeunes ont du mal à y trouver leur place. Atelier 19 offre une solution ingénieuse à cet enjeu : il s'entoure d'une cellule de membres créateurs, des bénévoles aîné·e·s qui aident à concevoir les projets, à en réaliser les prototypes et qui transmettent leur savoir-faire aux plus jeunes.

3.4. Café Graffiti

Culture : accompagne les artistes émergent·e·s en art urbain dans leur cheminement artistique et dans le développement de compétences professionnelles.

Éducation : offre des ateliers d'initiation au graffiti et au breakdance.

Santé et intervention sociale : accompagne les jeunes marginalisé·e·s, les outille et participe à la prévention de comportements à risque.

Le Café Graffiti est un local, un milieu de vie, un espace de création où l'on valorise et soutient les artistes émergent·e·s en art urbain.

L'organisme a été fondé en 1997, à un moment où la Ville de Montréal était particulièrement stricte à l'égard des graffeurs. Raymond Viger, le directeur de l'organisme, souhaitait offrir un espace accueillant et libre de jugement à ces jeunes qui s'identifiaient à des sous-cultures (hip-hop, breakdance, punk, métal).

Le local du Café Graffiti, situé dans Hochelaga-Maisonneuve, comprend aussi les bureaux administratifs du magazine *Refllet de société* et des éditions TNT⁵, deux autres volets de l'organisme. Les soirs, on y offre des ateliers d'initiation à la culture hip-hop (graffiti et breakdance). Les jeunes des écoles du quartier, des organismes communautaires, des centres jeunesse ou encore, ceux et celles qui prennent part à des tours guidés de la ville, y participent. Les ateliers de graffiti sont habituellement animés par de jeunes artistes qui cherchent à se professionnaliser. Entre 2500 et 3000 jeunes passent annuellement dans les ateliers du Café.

Le travail du Café Graffiti dans la reconnaissance de l'art urbain est indéniable. Il n'y aurait sans doute pas autant de festivals ou d'événements d'art urbain, de murales au Québec sans le travail de pionnier qu'a accompli Café Graffiti depuis sa création, en croyant au talent de ces jeunes marginalisé·e·s. De nombreux festivals d'ici et d'ailleurs et des entreprises font appel aux artistes émergent·e·s qui ont fait leurs premières armes en graffiti dans l'organisme. Le Bal en blanc de Montréal, le Festival jeunesse de Tonnerre en France, l'Espace pour la vie de Montréal et la Maison Simons ne sont que quelques-uns des nombreux partenaires de l'organisme.

L'approche d'intervention du Café Graffiti est unique et ancrée dans l'approche globale, dans cette idée que les jeunes ne sont pas que la somme de leurs problèmes, mais plutôt « des êtres humains avec des besoins » qui cherchent à les combler⁶. L'organisme, son équipe multidisciplinaire d'intervention et les jeunes artistes qui gravitent autour font partie d'une même grande famille sociale portée par des valeurs d'entraide et de soutien entre pair·e·s aidant·e·s.

⁴ Statistique Canada. (2016). Repéré à <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/-prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=POPC&Code1=0328&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Granby&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=0328&TABID=1>

⁵ Le magazine *Refllet de société* publie des « articles d'information et de sensibilisation sur des thèmes sociaux Il permet une lecture vulgarisée des sujets sociaux et communautaires d'actualité » (refletdesociete.com). Les éditions TNT, pour leur part, ont pour mission de « publier des auteurs qui ont le feu de la littérature en eux et encourager le débat social du Québec » (editionstnt.com).

⁶ Viger, R. et Caubet, D. (2015). D'un couvert à l'autre: 25 ans d'animation sociale et culturelle. Montréal : Éditions TNT, p. 61.

Les nouveaux et nouvelles membres sont parrainé·e·s et introduit·e·s par de plus ancien·ne·s. Que des activités aient lieu en journée, le soir ou la fin de semaine, une personne de l'organisme est toujours joignable sur son cellulaire pour écouter et intervenir en cas de besoin. On croit beaucoup à la reconnaissance professionnelle pour aider les jeunes marginalisé·e·s à combattre l'exclusion dont ils sont victimes. On reconnaît tout le potentiel qui se cache dans ces personnes, autant sur le plan artistique qu'humain, et on souhaite les accompagner dans leur émancipation.

Le Café Graffiti travaille l'autonomie et la confiance auprès de ses membres. Par exemple, les *b-boys* (danseurs de breakdance) ont la clé du local où ils peuvent s'entraîner librement les soirs et la fin de semaine. Le Café Graffiti leur offre ainsi un lieu où se réunir, s'entraîner, socialiser et se préparer pour leurs spectacles.

L'art est une façon d'entrer en contact avec les jeunes : une relation de confiance se tisse à travers le soutien dans le cheminement artistique. L'équipe d'intervention se fraie un chemin jusque dans leur quotidien et les accompagne dans différentes étapes de leur vie, dans les moments de crise comme dans les petites et grandes victoires. La multidisciplinarité, et la diversité d'expérience et de profils des membres de l'équipe offrent aux jeunes un accès à plusieurs outils pour se construire.

Il n'est pas rare de voir les jeunes qui ont fréquenté le Café devenir intervenant·e·s, pour transmettre leur passion et accompagner à leur tour d'autres personnes. L'organisme estime qu'on en serait à une dizaine de générations de jeunes qui sont passé·e·s d'utilisateurs·trices à intervenant·e·s.



4. Historique des démarches

Les organismes communautaires culturels jeunesse doivent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour maintenir leurs services. Contrairement à la majorité des organismes communautaires autonomes, aucun ministère n'en assure la responsabilité. Parce que leurs pratiques se trouvent au croisement de différents champs d'intervention, elles semblent trop innovantes pour obtenir un port d'attache ministériel.

Nos organismes ont tenté à de multiples reprises d'obtenir du financement à la mission auprès des ministères de la Culture, de l'Éducation et de la Santé et des Services sociaux. La réponse à ces démarches a toujours été la même : on les invite à tenter leur chance auprès d'un autre ministère, qui, lui aussi, leur refuse une aide financière à la mission. Vous trouverez en annexes plusieurs lettres de refus témoignant de ces multiples tentatives (annexes A1 à A6).

4.1. Démarches en culture

Jusqu'en 2012, Oxy-Jeunes avait un mandat provincial et bénéficiait d'un financement à la mission du ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), dans le champ de la pratique artistique amateur. Les critères d'admissibilité au financement, dans ce champ d'activités, ont été modifiés et le gouvernement a choisi de ne plus soutenir l'organisme. Oxy-Jeunes a revu, également à cette époque, son territoire d'actions pour se concentrer sur la région de Montréal. Dès 2015, Oxy-Jeunes a soumis un projet de financement tripartite récurrent mettant à contribution le MCCQ, la Ville de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie. Ces démarches pour retrouver une base de financement récurrent ont permis de signer une convention avec l'arrondissement de Ville-Marie (l'équivalent de 10 % du budget annuel), mais n'ont pas donné les résultats escomptés auprès du MCCQ, ni auprès de la Ville de Montréal (annexes A3 et A4).

Du côté des Muses, sa formation, qui est d'une qualité comparable à celle dispensée par les grandes écoles telles que l'École nationale de théâtre, est reconnue par le ministère du Patrimoine canadien (annexes B1, B2 et B3). Or, cette reconnaissance au palier fédéral ne semble pas avoir d'incidence sur le plan provincial, ce qui nous semble une incohérence. En 2009, l'organisme a aussi fait une demande d'aide financière pour les organismes de formation spécialisée (préparatoire ou de loisir) qui lui a été refusée (annexe A5).



Café Graffiti a pour sa part fait des démarches auprès du programme « La culture à l'école » afin de s'inscrire au répertoire des ressources auxquelles les écoles peuvent faire appel pour faire vivre une expérience culturelle à leurs élèves. Cependant, les seuls organismes admis doivent être reconnus comme étant « professionnels » et « avoir à leur actif des réalisations artistiques, culturelles ou des activités de diffusion régulières⁷ ». Pourtant, Café Graffiti est un incubateur de talents : ses artistes sont engagés par de nombreuses entreprises et festivals. Ce refus témoigne du manque de compréhension que semble avoir le gouvernement quant à l'apport de nos organismes dans le champ de la culture et d'une vision limitée de l'art professionnel.

Le programme Mécénat Placement Culture⁸ est l'un des programmes vers lesquels on a dirigé certains de nos groupes qui ont des partenaires financiers privés, tel qu'Atelier 19. Cependant, encore une fois, ils ne peuvent y avoir accès, car pour être admissibles, les organismes doivent d'abord être reconnus par le MCCQ et être admissibles à différents programmes en découlant.

4.2. Démarches en éducation

Atelier 19, Oxy-Jeunes et Les Muses ont reçu récemment un appel d'une agente du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) pour évaluer leur admissibilité. Le PACTE reconnaît la culture comme un outil favorisant la réussite éducative⁹. Cependant, ce programme est très restrictif : les organismes communautaires soutenus doivent œuvrer principalement dans l'un des quatre champs d'intervention du programme, soit l'alphabétisation, la formation continue auprès d'autres organismes communautaires, la lutte au décrochage scolaire ou le raccrochage scolaire. Étant donné le caractère particulier de nos groupes, ceux-ci ne peuvent espérer y être accrédités sans se dénaturer, sans apporter des changements majeurs à leur mission, ce qui n'est pas souhaitable.

Atelier 19 et Les Muses ont d'ailleurs fait des démarches pour être accrédités dans le volet lutte au décrochage ou raccrochage scolaire du PACTE en 2012, sans succès (annexe A6).

⁷ Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=3587>

⁸ Repéré à <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5842>

⁹ Parmi les treize voies proposées dans la stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires, la voie 9 suggère « d'augmenter l'offre d'activités parascolaires sportives et culturelles ». Dans la Politique de la réussite éducative, on mentionne également les organismes communautaires et le milieu culturel comme des partenaires qui « contribuent à la réussite éducative par diverses initiatives ». <http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-communautaires/organismes-communautaires/lutte-contre-le-decrochage-et-reussite-scolaire/strategie-daction-visant-la-perserverance-et-la-reussite-scolaires/treize-voies-de-la-reussite/9/> MELS. (2018). Politique de la réussite éducative, p. 30. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf

5. Proposition : création d'une structure de financement inédite

Dans le projet de politique culturelle, *Partout, la culture*, déposé en juin 2017, le gouvernement reconnaît à l'orientation 1 que l'art permet de « s'épanouir individuellement et collectivement ». Le gouvernement reconnaît « l'apport croisé des secteurs culturels, éducatifs et sociaux¹⁰ ». On valorise les partenariats entre ces différents secteurs, on reconnaît la force qu'ils représentent et l'on souhaite leur multiplication. Pourtant, lorsque ce croisement s'actualise dans la mission d'un seul organisme qui a depuis longtemps fait ses preuves, on ne le soutient pas.

Afin que nos organismes soient soutenus adéquatement tout en respectant le caractère multidimensionnel de leurs pratiques, nous proposons de développer une structure de financement unique, innovante, à l'image de nos organismes. Elle pourrait s'inscrire dans le cadre de l'entente interministérielle culture et éducation. L'entente interministérielle culture et éducation a été conclue entre les deux ministères en 1997 et un nouveau protocole a été signé en 2013, stipulant que

« les deux ministères entendent renforcer leur collaboration pour faire de la culture et de l'éducation des alliées indissociables ». L'entente visait principalement à intégrer davantage la culture à l'école. Toutefois, quelques passages du nouveau protocole laissent entrevoir la volonté du gouvernement de diversifier les pratiques. Il est notamment question d'un élargissement des « champs de collaboration entre la culture et l'éducation » pour « prendre en compte les nouvelles possibilités qu'offre la diversité des lieux, des occasions et des pratiques ». Le développement des « partenaires extérieurs aux réseaux de l'éducation » est de plus en plus fréquent, souligne le protocole, et il est proposé de « continuer à encourager cette mobilisation¹¹ ».

Nous proposons donc de mettre en place un programme de financement qui reconnaîtrait à la fois l'apport éducatif et culturel des organismes communautaires dont la mission est d'offrir, à l'extérieur des établissements scolaires, un espace de création, de diffusion, de formation et/ou d'expérimentation artistiques à des populations vivant de l'exclusion sociale et/ou à risque d'en vivre.

BESOINS DES ORGANISMES, JEUNES TOUCHÉ·E·S ET COÛT DE LA PROPOSITION

	Budget projeté	Montant demandé	Pourcentage du financement	Jeunes touché·e·s*
Les Muses	546 122 \$	115 000 \$	21 %	30**
Atelier 19	150 000 \$	75 000 \$	50 %	650
Oxy-Jeunes	210 767 \$	65 000 \$	31 %	360
Café Graffiti	1 400 000 \$	435 000 \$	31 %	3000
TOTAL	2 306 889 \$	690 000 \$		4040

*Il s'agit du nombre de jeunes différent·e·s participant annuellement aux activités des organismes. À ceux-ci s'ajoutent une dizaine de milliers de personnes qui composent les publics touchés par les spectacles et les oeuvres créés par les jeunes.

**Les Muses rejoignent moins de personnes, mais la participation de celles-ci est plus intensive : ce nombre correspond à deux groupes que l'organisme suit cinq jours par semaine pendant cinq ans, en moyenne.

¹⁰ MCCQ. (2017). *Partout, la culture : politique québécoise de la culture*. Repéré de https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/grands_dossiers/PolitiqueQcCulture/PartoutLaCulture.pdf

¹¹ MCCQ et MELS. (2013). *Protocole d'entente interministériel culture-éducation*. Repéré de http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/Protocole_culture_education_2018.pdf

6. Quatre raisons de financer nos organismes

« Pour que la population du Québec s'épanouisse individuellement et collectivement grâce à la culture, le gouvernement s'engage à : soutenir les acteurs culturels et sociaux pour augmenter la participation culturelle sous toutes ses formes¹². »

En acceptant notre proposition ou une autre forme d'innovation dans le financement, le gouvernement du Québec a l'occasion de prouver son leadership, de devenir un modèle dans le financement de ces organismes. Au Canada, les organismes culturels qui œuvrent dans les communautés, qui utilisent l'art à des fins de transformation sociale, ont du mal à survivre. Dans le rapport de 2016 du Centre de recherche international sur l'art pour le changement social (ICASC), on peut lire :

Malgré l'augmentation de l'intérêt et de la demande pour l'ACS [art pour le changement social], c'est même une diminution du financement de base régulier qui a été observée dans certaines régions du pays, ce qui coïncide avec l'importance accrue des projets de collaboration et, surtout, du financement privé et des commandites. Pour plusieurs organismes, et surtout les plus petits, il s'agit d'une grande difficulté¹³.

Pourtant, leurs retombées sont nombreuses : les études sur les bienfaits des arts et de la pratique artistique autant sur le plan individuel que collectif abondent. Voici quatre raisons de soutenir nos organismes.

6.1. Ils sont innovants sur les plans social et artistique

Les Muses, Oxy-Jeunes, Atelier 19 et Café Graffiti ont des missions qui visent à la fois la production d'œuvres de qualité (recherche esthétique par une formation professionnalisante et/ou la collaboration avec des artistes

professionnel-le-s) et l'édification d'un espace d'exploration et d'expression artistique dans la communauté. Ce sont des organismes qui comprennent que pour que le milieu culturel québécois soit fort et riche, il doit être diversifié. Ils revendiquent la valeur sociale et relationnelle de l'art, ils en sont de grands défenseurs. Après tout, la culture est partout, comme nous le rappelait si bien le titre du projet de politique culturelle. Elle ne peut être vécue à l'extérieur du contexte social : elle y est ancrée, s'en inspire et l'influence à son tour.

Leur [les organismes culturels en communauté] travail dépasse l'art lui-même. On ne fait pas qu'affirmer : « Je suis un artiste et je veux m'exprimer ». C'est une prise de conscience de tout ce qui s'entrecroise. C'est une reconnaissance que l'art prend place dans un contexte plus large¹⁴.

6.2. Ils offrent de l'éducation artistique dans un cadre unique

L'éducation et la pratique artistique à l'école sont essentielles au développement des jeunes. Pour les jeunes dits à risque ou aux parcours de vie différenciés, l'engagement artistique est d'autant plus important : on avance même que les programmes artistiques à l'école ou à l'extérieur permettent de diminuer l'écart entre les jeunes de statuts socioéconomiques précaires et favorisés.

S'engager dans des activités artistiques à l'école ou à l'extérieur aurait des effets bénéfiques sur la réussite académique et la poursuite des études. Un rapport se basant sur quatre études longitudinales aux États-Unis a démontré que les adolescent·e·s et les jeunes adultes qui ont un statut économique faible et qui ont un engagement important dans les arts réussissent mieux à l'école (meilleurs résultats scolaires et un plus haut taux d'inscription aux études postsecondaires, notamment) que

¹² MCCQ. (2017) Partout, la culture : politique québécoise de la culture. Repéré de https://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/grands_dossiers/PolitiqueQcCulture/PartoutLaCulture.pdf

¹³ ASC (2016, avril). Où en est l'art pour le changement social? Rapport sur l'état de la situation au Canada. Repéré à https://icasc.ca/sites/default/files/resource_attachments/stateofheart_fr_0.pdf

¹⁴ Traduction libre de : "Their work is already larger than the art itself. It's not simply about 'I'm an artist and I want to express myself.' It's about what it all adds up to. It's an acknowledgement that the art is taking place in a larger context." Chew, R. (2009). Community-Based Arts Organizations: a New Center of Gravity. Americans for the Arts. Récupéré de <https://www.americansforthearts.org/by-program/reports-and-data/legislation-policy/naappd/community-based-arts-organizations-a-new-center-of-gravity>

ceux de statut économique similaire avec une participation artistique moindre¹⁵. On note aussi des retombées importantes sur l'engagement civique des adolescent·e·s et jeunes adultes : la participation à des activités artistiques aurait une incidence sur la participation au vote, sur la lecture des journaux et sur le bénévolat. Dans le cas du vote, la pratique artistique aurait une plus grande incidence que la pratique intensive d'un sport. De plus en plus de résultats d'études, surtout en provenance des États-Unis, vont en ce sens¹⁶.

Or, pour que toutes les personnes puissent bénéficier des effets de la pratique artistique, il est essentiel de créer des espaces d'apprentissage artistique et d'exploration créative à l'extérieur des murs de l'école. Différentes problématiques sociales ou conditions de santé (limitations physiques ou mentales, troubles de comportement ou d'apprentissage, immigration, etc.) peuvent entraver l'intégration des personnes à l'école. En ce qui concerne plus particulièrement les adolescent·e·s, les organismes communautaires culturels présentent des caractéristiques importantes susceptibles de les faire adhérer davantage à la culture, d'en faire des citoyen·ne·s culturel·le·s engagé·e·s. Plus flexibles, ouverts et préconisant un mode de fonctionnement démocratique, les organismes communautaires offrent aux jeunes des espaces qu'ils et elles peuvent s'approprier et construire à leur image.

Les organismes artistiques communautaires qui travaillent auprès de ce groupe d'âge [les adolescent·e·s] peuvent intentionnellement façonner des environnements et des programmes qui se distinguent de ceux d'une salle de classe : équilibre entre temps structuré et non structuré, interaction sociale intégrée à l'expérience d'apprentissage et développement du leadership, du travail d'équipe, de la communication et d'autres compétences utiles à la vie¹⁷.

6.3. Ils mettent en place les conditions optimales pour une véritable transformation sociale

« Un ancrage durable dans la communauté est nécessaire pour créer des liens significatifs avec la communauté et contribuer à la transformation sociale¹⁸. »

La recherche démontre que l'art crée des conditions pour que les transformations sociales, autant sur le plan individuel que collectif, s'opèrent¹⁹. Le processus créatif encourage la prise de risque, l'introspection, la prise de distance critique. Au-delà des compétences transférables qu'il permet aux personnes d'acquérir, le processus créatif place aussi l'esprit humain dans une disposition favorable aux apprentissages de tous genres, l'ouvre à différentes possibilités et accorde à la curiosité un généreux terrain de jeu²⁰. Dans le projet de politique culturelle *Partout, la culture*, le gouvernement reconnaît d'ailleurs que la société québécoise a tout à gagner en encourageant l'expression de la créativité chez les citoyen·ne·s :

Il faut également aborder la culture comme un important facteur de développement de compétences jugées essentielles au XXI^e siècle, dont l'exercice de la pensée critique ainsi que la capacité d'innover et de faire preuve de créativité. En faisant plus de place à la culture dans la vie des personnes et des communautés, il est possible de décupler les forces nécessaires pour que la société québécoise puisse relever les défis de demain²¹.

Or, pour que des changements profonds se manifestent, il faut du temps. Depuis plusieurs décennies, nos organismes s'enracinent dans leur communauté, peaufinent leur compréhension des enjeux et développent une expertise pour travailler auprès de populations vivant de l'exclusion.

¹⁵ Catterall, J. S., Dumais, S. A., Hampden-Thompson, G. (2012). The Arts and Achievement in At-Risk Youth : Findings from four Longitudinal Studies. National Endowment for the Arts. P. 12. Repéré à <https://www.arts.gov/sites/default/files/Arts-At-Risk-Youth.pdf>

¹⁶ Crossick, G. et Kaszynska, P. (2016). Understanding the value of arts & culture, the AHRC cultural value project. Swindon : Arts & Humanities Research Council. P. 60.

¹⁷ Traduction libre de : « Community arts organizations that actively engage this age group can intentionally shape environments and programs that contrast with a formal classroom : a balance of structured and unstructured time, social interaction built in to the learning experience, and opportunities for developing leadership, teamwork, communication, and other life skills. » National Guild for Community Arts Engagement. (2011). Engaging Adolescents: Building Youth Participation in Arts, p. 3 Repéré à <http://www.nationalguild.org/ngCorporate/MediaLibrary/Publications/EngagingAdolescentsGuide.pdf?ext=.pdf>

¹⁸ Bélanger, A. et Jacob, L. (2014). Les effets de la médiation culturelle : participation, expression, changement. Document synthèse d'une étude partenariale réalisée à Montréal de 2011 à 2013. Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur les innovations sociales, p. 18. Repéré à http://montreal.mediationculturelle.org/wp-content/uploads/2010/04/Synthese_EffetMediationCulturelle_VdMtl1.pdf

¹⁹ B. Spiegel, J. et N. Parent, S. (2017). Re-approaching community development through the arts: a 'critical mixed methods' study of social circus in Quebec. Community Development Journal, p. 15. Repéré à <https://doi.org/10.1093/cdj/bsx015>

²⁰ Crossick et Kaszynska (2012), p. 115.

6.4. Ils comptent de nombreux appuis dans leur milieu

La notoriété des Muses, d'Oxy-Jeunes, du Café Graffiti et d'Atelier 19 n'est plus à faire dans leur milieu. Les partenaires de ces organismes sont multiples et multisectoriels : villes, écoles, élus de différents paliers gouvernementaux, artistes, milieu des affaires, etc. Ainsi, vous trouverez de nombreuses lettres d'appuis en annexe (B1 à B18).

Les Muses : Centre des arts de la scène

Les Muses ont de nombreux partenaires qui reconnaissent et soutiennent ponctuellement leur travail, notamment le Conseil des arts de Montréal (annexe B4) et le Centre Champagnat (annexe B5). Au fil des ans, l'organisme a reçu de multiples reconnaissances :

- La directrice, Cindy Schwartz, a été lauréate du Prix Janine Sutto de l'Association montréalaise de la Déficience intellectuelle (AMDI), 2006.
- Partenaire d'honneur de la Semaine québécoise des Personnes handicapées de l'Office des Personnes handicapées du Québec (OPHQ), 2014.
- Lauréat du Prix À Part Entière de l'Office des Personnes handicapées du Québec (OPHQ), 2012.
- Le film *Gabrielle* (long métrage de fiction, Louise Archambault, 2013) a été récompensé aux prix Écrans canadiens dans les catégories meilleur film et meilleure interprétation féminine dans un premier rôle pour Gabrielle Marion-Rivard.

Atelier 19

L'Atelier 19 compte sur l'appui du maire de Granby (annexe B6), du préfet de la MRC de la Haute-Yamaska (annexe B7) et du député François Bonnardel (annexe B8). De plus, le samedi 21 avril 2018, Francine Charland, fondatrice et directrice d'Atelier 19, a été honorée par Jean-Luc Nappert, conseiller municipal à Granby et le regroupement Environnement Haute-Yamaska. Un arbre et une plaque en son honneur ont été installés dans le parc Miner pour souligner « son engagement exceptionnel

envers l'art et la créativité et ses hautes contributions éducatives, communautaires et environnementales, sources d'inspirations pour notre collectivité depuis la création de l'Atelier 19 en 2001²² ».

Oxy-Jeunes

Oxy-Jeunes compte plus de 60 partenaires scolaires, communautaires, culturels et municipaux. Il est notamment reconnu auprès de Sport et Loisir de l'île de Montréal (annexe B9), Perspectives jeunesse (annexe B10) et Écomusée du fier monde (annexe B11). Le service de la culture de Montréal soutient également différents projets d'Oxy-Jeunes depuis 2009 (annexe B12).

Café Graffiti

Café Graffiti est récipiendaire de plusieurs récompenses dont celles-ci :

- Prix Droits et Libertés, 2012 et 2015.
- Mention d'honneur du solliciteur général du Canada, « stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime », 2000.
- Prix Claire-Bonenfant par le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration en récompense de l'enseignement des valeurs démocratiques aux jeunes, 1999.

La députée d'Hochelaga-Maisonneuve, Carole Poirier, reconnaît l'apport important de Café Graffiti pour le quartier (annexe B13). Elle a d'ailleurs décerné la médaille de l'Assemblée nationale à Raymond Viger à l'automne 2015. Café Graffiti reçoit également l'appui de Marjolaine Boutin-Sweet, députée d'Hochelaga (annexe B14) et de la Société de développement commercial d'Hochelaga-Maisonneuve (annexe B15).

Les organismes et les personnes qui ont collaboré avec Café Graffiti sont nombreux à témoigner de la grande pertinence de son action dans les champs culturel, éducatif et social (annexes B16, B17 et B18).

²¹ MCCQ, 2017, p. 14.

²² Repéré à <https://www.lavoixdelest.ca/actualites/hommage-a-francine-charland-dd7c7c9aec6469f665ac71d57014e299>

7. Conclusion



Ainsi, les organismes communautaires autonomes jeunesse culturels n'ont pas de ports d'attaches ministériels, puisqu'ils ont une approche globale qui ne cadrent pas avec les ministères qui devraient les financer. Ils sont en quelque sorte trop culturels pour le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux, et trop éducatifs et axés sur la santé et le développement personnel et social pour le ministère de la Culture et des Communications.

Tel que démontré, notre proposition de financement de ces organismes s'articule à même la volonté du gouvernement de rapprocher les champs de la culture et de l'éducation et de reconnaître les bienfaits de l'art sur la santé et le mieux-être. Nous croyons qu'en optant pour cette solution, nous offrons une réelle chance à ces organismes déjà bien implantés dans leur communauté de pérenniser leur modèle d'actions et d'augmenter significativement leur impact social.

Dans une société qui évolue rapidement sur les plans social, démographique et économique, il est urgent de se doter de moyens pour favoriser le mieux-être des communautés et des personnes. On reconnaît depuis longtemps aux organismes communautaires, peu importe le champ dans lequel leurs services se situent, cette capacité de s'adapter rapidement aux réalités vécues sur le terrain. Les organismes jeunesse en culture ont cette même flexibilité et mettent en place des projets durables et collés sur les besoins des personnes.

Soyez assuré-e-s de notre entière collaboration dans ce projet.

Liste des annexes

Annexes A – Lettres de refus de financement

A1 : Les Muses : Centre des arts de la scène – PSOC (2013)

A2 : Oxy-Jeunes – MCCQ (2017)

A3 : Oxy-Jeunes – Ville de Montréal (2015)

A4 : Oxy-Jeunes – Ville de Montréal (2016)

A5 : Les Muses : Centre des arts de la scène – MCCQ (2009)

A6 : Les Muses : Centre des arts de la scène – PACTE (2012)

Annexes B – Lettres d'appui et de reconnaissance

B1 : Les Muses : Centre des arts de la scène – Patrimoine Canada (2016)

B2 : Les Muses : Centre des arts de la scène – Patrimoine Canada (2014)

B3 : Les Muses : Centre des arts de la scène – Patrimoine Canada (2012)

B4 : Les Muses : Centre des arts de la scène – Conseil des arts de Montréal (2017)

B5 : Les Muses : Centre des arts de la scène – Centre Champagnat (2012)

B6 : Atelier 19 – Cabinet du maire de Granby (2018)

B7 : Atelier 19 – Préfet de la MRC de la Haute-Yamaska (2018)

B8 : Atelier 19 – François Bonnardel, député de Granby (2018)

B9 : Oxy-Jeunes – Sport et Loisir de l'île de Montréal (2015)

B10 : Oxy-Jeunes – Perspectives jeunesse (2014)

B11 : Oxy-Jeunes – Écomusée du fier monde (2015)

B12 : Oxy-Jeunes – Service de la culture de Montréal (2018)

B13 : Café Graffiti – Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve (2018)

B14 : Café Graffiti – Marjolaine Boutin-Sweet, députée d'Hochelaga (2018)

B15 : Café Graffiti – SDC Hochelaga-Maisonneuve (2018)

B16 : Café Graffiti – Janine Casimir, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (2018)

B17 : Café Graffiti – Caroline Leblanc, jeune soutenue par l'organisme (2018)

B18 : Café Graffiti – Jean Girard, École secondaire Louis-Riel (2017)



3736, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec) H2L 4A2 514 388-7942
info@rocajq.org

rocajq.org
Facebook : @Rocajq Jeunesse
Twitter : @ROCAJQ
Instagram : @rocajq